



# Peyrolles-info

## 177

Résultats des élections du 20 juin à Peyrolles

### Élections départementales

Inscrits : 36

Votants : 19

Bulletins blancs ou nuls : 0

M. MONRREAL Bernard et Mme OSTANEL Chantal 2

M. DELORD Martin et Mme MEUNIER Hélène 17

### Élections régionales

Inscrits : 36

Votants : 19

Bulletins blancs et nuls : 0

M. GARRAUD Jean-Paul 2

Mme MARTIN Myriam 3

M. DAVEZAC Jean-Luc 0

M. PRADIÉ Aurélien 0

M. TERRAIL-NOVÈS Vincent 0

M. MAURICE Antoine 5

Mme DELGA Carole 9

Mme ADRADA Malena 0

M. LE BOURSICAUD Anthony 0

# Conseil municipal du 18 juin 2021

Étaient présents : François Abbou, Bernard Bordarier, Pierre Deleuze, Pierre Hénon, Éric Reignier ;

Absents : Nicolas Geoffray, Thierry Ponsin ;

Pouvoir de Thierry Ponsin à François Abbou ;

Secrétaire de séance : Bernard Bordarier.

La séance est ouverte à 11 h.

Le compte-rendu de la séance du 21 mai 2021 est adopté à l'unanimité.

## EMPRUNTS POUR LA MISE EN PLACE D'UNE TRANCHÉE DRAINANTE ET LA RÉNOVATION DU LOGEMENT COMMUNAL

Compte tenu du manque de trésorerie il est nécessaire de prévoir trois emprunts :

- Emprunt sur 5 ans de 28 k€ pour le reste à charge après subventions pour la mise en place d'une tranchée drainante dans les alluvions du Gardon ;
- Prêt relais de 79,5 k€ en attendant l'arrivée des subventions pour la mise en place d'une tranchée drainante dans les alluvions du Gardon ;
- Emprunt sur 5 ans de 22 k€ pour le reste à charge après subventions pour les travaux de rénovation du logement communal de la mairie.

Trois banques ont été consultées, la Caisse d'épargne, le Crédit agricole et la Banque postale. Seules les deux premières ont répondu. Les taux proposés par la Caisse d'Épargne étant inférieurs à ceux du Crédit agricole (0,27 % pour les emprunts, 0,35 % pour le crédit relais), le conseil retient à l'unanimité les propositions de la Caisse d'Épargne.

### Questions diverses :

- **Interruption de l'alimentation en eau potable :**  
*Une alimentation en eau non potable sera maintenue mais il est demandé à chacun de veiller à une consommation raisonnable. Des bouteilles d'eau potable seront mises à disposition à la mairie dans la limite d'une bouteille d'1,5l par jour et par personne. Les dates exactes d'interruption seront fixées avant le 26 juin et seront communiquées dès que possible.*
- **Fête de Peyrolles :** *si elle a lieu ce sera le samedi 31 juillet. Son maintien et, si elle a lieu, ses modalités seront décidés début juillet au vu de l'évolution de la situation sanitaire et des consignes gouvernementales,*
- **Réseau internet mairie :** *pour des raisons de sécurité le réseau WiFi ouvert à la population sera distinct du réseau utilisé par la mairie. Si vous l'utilisez renseignez-vous sur le nouveau mot de passe.*
- **Espace de travail partagé (coworking)** *une seule réponse positive nous est parvenue, ce projet n'aura donc pas de suite.*

La séance est levée à 12h15